

Blanot, 20 Septembre 2018

Monsieur Le Préfet de Saône-et-Loire
Monsieur le Directeur Départemental des Territoires
71 000 Macon

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur Départemental,

En cette mi-Septembre, les territoires ruraux de Saône-et-Loire affichent une image inhabituelle : des prairies jaunes, complètement asséchées par plusieurs semaines de fortes chaleurs... Les paysages de notre Département reflètent l'état des cultures...

Depuis le mois de Juin, les précipitations ont été insuffisantes. Les agriculteurs sont obligés d'entamer les stocks hivernaux de fourrage pour nourrir leurs bêtes. La première préoccupation des éleveurs est aujourd'hui l'affouragement des animaux et la nécessité d'avoir assez d'aliments pour tenir jusqu'au printemps prochain.

Du côté des cultures, les rendements seront fortement touchés selon les remontées des agriculteurs de nos communes rurales et des syndicats agricoles. Pour certaines céréales, il s'agit parfois de demi-récoltes.

Cette sécheresse, unique par son ampleur, appelle une réponse de l'Etat et du Ministre de l'Agriculture. Il faut maintenant éviter une catastrophe économique dans territoires ruraux. Avec des prix toujours plus bas, les agriculteurs n'ont pas les moyens de faire face à des crises successives. Tous les niveaux de décisions sont concernés pour apporter des réponses concrètes aux agriculteurs fragilisés par cet aléa.

Il est urgent que l'Etat mette en œuvre les **dispositifs calamités agricole**, sans faire porter la solidarité uniquement par l'Europe (assurance récolte) ou par les agriculteurs eux-mêmes (fonds calamités, assurances,...).

Il semble que des pays comme l'Allemagne ont mis en œuvre des plans d'urgence, s'élevant à 340 millions d'euros. 15 pays ont déjà obtenu, auprès de Bruxelles, des dérogations pour les surfaces d'intérêt écologique.

Les Maires Ruraux de Saône-et-Loire attendent un soutien rapide et vigoureux de l'Etat aux agriculteurs, qui soit à la mesure des difficultés que nous constatons quotidiennement à la suite de cette longue sécheresse.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet l'expression de notre haute considération.



Jean-François FARENC
Maire de Blanot- Président de l'U.M.C.R. 71